COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 30 DÉCEMBRE 2019 À 14H00

Présents: Paulette Bardeau, Jean-Jacques Chabert, Aurélien Delage, Florian Maltat, Guillaume Rebinguet-Sudre, Anaël et Aurélie Vignet.

Membres honoraires: Bernard et Nicole Delage, Francis Vignet.

Invitées : Véronique Moysan, Françoise Ruamps

Excusés: Jean-Marie Cousset, Judicaëlle Giraudeau Bureau, Georges Piney et Pascale Sudre.

מממ

Ordre du jour :

- Bilan financier
- Bilan des concerts et animations
- Préparation Assemblée Générale
- Étude pour la mise en place d'un festival ?
- Questions diverses

BILAN FINANCIER

Jean-Jacques nous présente un bilan financier à ce jour, celui-ci évoluera légèrement d'ici l'AG.

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------|------------|-----------------------------------|----------|
| Frais sur concerts | 3 673,35 € | souscriptions | 3 150 € |
| Communication | 889,30 € | concerts | 4 180 € |
| Assurance | 196,77 € | Ventes et participations au stage | 2 510 € |
| | | Mécénat et dons entreprises | 4 115€ |
| | | Subventions | 200€ |
| | | cotisations | 620€ |
| Total des dépenses | 4 759,42 € | Total des recettes | 14 775 € |

Ce qui représente un bilan positif de 10 000 € environ sur l'année 2019. L'association dispose en totalité sur les comptes d'environ 26 000 €.

Il faut préciser que l'association a reçu à ce jour seulement 4 000 € de la fondation AGIR du Crédit Agricole. 1 000 € supplémentaires seront versés sur présentation de la facture. Il est donc important de réaliser les dépenses pour l'installation de nos derniers jeux, impérativement sur l'année 2020.

→ Aurélien doit relancer (encore) Quentin pour organiser sa venue et programmer l'installation des jeux. Il doit également lui demander de nous faire un devis pour la construction et l'installation d'un clavier supplémentaire.

BILAN DES CONCERTS ET ANIMATIONS

C'est surtout le bilan du stage organisé du 22 au 24 novembre qui retient notre attention, car c'était une première. Un bilan des concerts sera présenté lors de l'AG.

Jean-Jacques nous présente un bilan financier de ce stage :

| Dépenses | | Recettes | |
|----------------------|------------|------------------------------|---------|
| Salaires | 3 227,65 € | Participation des stagiaires | 2 370 € |
| Autres frais (repas) | 210,04 € | Billetterie concert | 390 € |
| | | Sous total recettes | 2 760 € |
| | | Dons et souscriptions | 720 € |
| Total des dépenses | 3 434,69 € | Total recettes avec dons | 3 480 € |

Sur le plan comptable, c'est une opération déficitaire d'un peu moins de 725 € si on tient simplement compte des recettes brutes du stage. En revanche, en lien avec le stage, l'association a perçu des dons et souscriptions qui, si on les prend en compte, nous permettent d'équilibrer le budget du stage (léger excédent de 45 €).

Parmi nous, deux personnes invitées : Véronique Moysan et Françoise Ruamps, qui ont participé au stage (en tant que stagiaire et auditeur libre). Nous profitons donc de leurs retours et avis.

Pour les stagiaires, il semble que la formule proposée était une formule intéressante pour l'ensemble des élèves. Cela a permis des échanges entre des personnes de différents horizons. Peut-être qu'il a manqué des temps d'échanges (trop court). La formule d'enseignement était également bien, le cadre et les conférences aussi. La pluralité des instruments était intéressante. Un jour de plus de stage pourrait être bien. Tous les stagiaires en tout cas veulent revenir!

En termes d'organisation : le temps de travail pour les étudiants s'organise en fonction du nombre de stagiaires. Prévoir peut-être plus d'espace et de temps pour le travail personnel. Petite remarque : pas de timing précis de la part d'Etienne Ballot qui enseignait deux instruments (clavicorde et orgue) : difficile de le trouver ou d'assister à ses cours.

Repas offert par l'association : un temps convivial qui permet les échanges.

Plusieurs pistes d'évolution du stage sont évoquées mais tous s'accordent sur la reconduction de l'opération en 2020.

Les pistes évoquées :

- proposer deux formules de stage (une formule week-end et une formule 4 jours)
- prévoir de faire l'accueil le jeudi soir pour avoir 3 jours complets de stage
- dans le dossier d'accueil des stagiaires prévoir un plan avec les salles
- envisager la fermeture au public de l'abbaye pendant le stage
- prévoir une personne de l'association pour guider et gardien des clés
- prévoir encore plus de salles : salle casino, porterie, salles abbayes + foyer des aînés (?), salle du conseil (?)
- terminer le stage le dimanche à 12h pour le repas, cela permet ainsi une éventuelle restitution le dimanche après midi
- solliciter la cantine scolaire pour le repas des stagiaires ? proposer une formule de réservation avec repas ou sans repas ?
- recherche d'hébergements pour les stagiaires parmi les habitants de la commune pour une meilleure implication de la population prévoir une annonce dans le bulletin de la commune.
- Communication sur le stage : OK pour programme format A5 livret + prévoir une feuille d'inscription téléchargeable sur le site internet
- Date limite d'inscription 1 mois avant le stage toutefois préciser places limitées et clôture des inscriptions quand stage complet –
- Limiter le nombre de stagiaires par professeurs

Au fur et à mesure de la discussion, des dates sont retenues pour le stage de 2020 :

Mercredi 11 novembre 2020 de 10h à 12h : accueil des stagiaires

de 13h à 14h : visites des lieux, qui se termine par l'orgue

à 14h : début des cours

à 18h : concert des professeurs (qui se termine par une soupe ?)

Stage: mercredi 11 novembre après midi, jeudi 12, vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 novembre matin (4 jours donc)

Dimanche à midi : repas association

Dimanche après-midi : restitution et retour des stagiaires – possibilité d'organisation d'une visite guidée de l'abbaye

→ Une réunion d'organisation est programmée pour le dimanche 16 février à 10h30

PRÉPARATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rappel ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral (Président)
- Rapport financier (Trésorier)
- Rapport d'activités (Secrétaire)
- Projets 2020 (Conseillers Artistiques)

Pour cette AG, pas de renouvèlement. À ce jour pas de démission connue de membres du CA ? Nous n'aurons donc pas d'élections pour cette année. Toutefois plusieurs personnes se sont manifestées

pour participer plus activement au sein de l'association. Ces personnes pourraient éventuellement entrer dans le CA si nous avions des démissions. Autrement ce qui est proposé c'est de permettre à ces personnes (trois connues à ce jour : Mme Véronique Moysan, Mme Françoise Ruamps et M Francis Belliard) de participer en tant qu'invités aux réunions de CA de l'association. Elles pourront participer au débat mais tout comme les membres honoraires, elles n'auront pas le droit de voter.

Le président rappelle que pour plus de stabilité, les statuts de l'association avaient été conçus à l'époque en proposant un renouvellement des membres du CA par tiers tous les 2 ans. L'association existe maintenant depuis 16 ans, l'orgue est construit, un toilettage des statuts et du règlement intérieur pourrait être envisagé. Précisions : les modifications de statuts d'association ne sont pas payantes, ce qui est payant c'est la parution dans le bulletin officiel qui n'est pas obligatoire.

Il est proposé de mettre le projet de toilettage des statuts et / ou du règlement intérieur à l'ordre du jour d'un prochain CA.

Pour rappel (et la secrétaire a vérifié), les statuts et le règlement intérieur à jour sont téléchargeables sur le site internet www.domremicarre.org

À noter les prévisions de projets pour l'année 2020

- Dimanche 16 février à 16h30 : concert de l'ensemble « Cet étrange éclat » (au profit de l'orgue)
- 9 et 10 mai : journées de l'orgue 2020 programmation et utilisation de l'orgue par l'EDM
- Du 30 mai au 1^{er} juin : weekend de concerts au profit de l'orgue (installation et inauguration des nouveaux jeux ?)
- Festival en juillet / août à préciser lors du point suivant
- Stage en novembre

Ainsi nous aurions par an : un festival en juillet/ août, une proposition de stage en novembre, et 1 à 2 concerts au profit de l'orgue par an. Toutefois, il va falloir préciser aux auditeurs que, maintenant que l'orgue est complet, les dons et souscriptions seront versées au profit de l'entretien, du nettoyage et de l'association. Les déductions fiscales seront toujours possibles même si les souscriptions ne sont plus directement attribuées à l'orgue. Les souscriptions pourront également permettre le financement d'un clavier ou peut être d'un clavecin....

ÉTUDES POUR LA MISE EN PLACE D'UN FESTIVAL

Subventions possibles pour organisation d'un festival

- 1. Au niveau du Département, il existe deux dispositifs que nous pourrions solliciter : « coup de projecteur » et « festivals départementaux ».
 - « coup de projecteur » : c'est un accompagnement ponctuel de projets culturels les associations peuvent y prétendre – concerne les animations culturelles novatrices, atypique, ponctuelle, de qualité etc. Plafond de la subvention 4 000 € - plancher de la subvention : 500 €.
 - « festivals départementaux » : un festival est un projet vivant, visant à mettre des artistes et des publics autour d'un projet artistique : au moins 30 % d'autofinancement / manifestation ayant au moins deux ans d'existence / inscription du projet dans une annualité / 2 jours consécutifs minimum / rayonnement national — On pourrait prétendre à une aide de 10 à 15 % de la programmation artistique, plafonnés à 6 500 €.
- → Dans notre cas de figure, nous pourrions prétendre aux deux dispositifs à voir lequel des deux serait le plus avantageux. Il faudra aussi prévoir de regrouper deux concerts sur deux jours consécutifs. Un rendez-vous avec le département pourrait être bien quand le projet sera avancé.
 - Au niveau de la CC Cœur de Charente, deux dispositifs également : « aides culturelles » et « festival ».
 - Aides culturelles: les associations peuvent y prétendre / événement culturel de portée communautaire « tout public » ou « jeune public » / taux intervention: 20 % des dépenses (cachets et frais artistiques + communication) / montant plafond 500 € / une demande par association tous les deux ans.
 - « festival » : un festival est une manifestation à caractère festif, organisée à époque fixe et annuelle, autour d'une activité liée au spectacle, aux arts, aux loisirs, etc.,

d'une durée de plusieurs jours et programmant une série de représentations. Taux d'intervention 20 % des dépenses (cachets et frais artistiques + communication) − plafond : 2 000 € / les demandes peuvent être faites tous les ans.

→ Pour nous, le dispositif « festival » est beaucoup plus intéressant et correspond à notre projet. Il faudra là aussi prévoir de programmer deux concerts sur deux jours consécutifs. Un rendez-vous sera également à envisager pour présenter le projet.

Simulation budgétaire

Ce budget a été construit en fonction de la programmation 2019 avec 4 concerts.

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------------|------------|-----------------------------|------------|
| Cachets artistiques | 5 500 € | Subvention ♥ de Chte 20 % | 1 866,37 € |
| Charges sociales | 3 365,05 € | Subvention département 15 % | 1 399,77 € |
| Encart sortir (1/2 p couleur) | 466,80 € | Billetterie | 3 098 € |
| | | Association | 2 967,71 € |
| Total de dépenses (éligibles) | 9 331,85 € | Total recettes | 9 331,85 € |

Part de l'autofinancement (billetterie + association) = 6 065,71 € soit 65 %

Après discussions, il est convenu de partir sur un festival en 2020. Ce festival se déroulerait sur 3 weekend mais avec 4 dates de concerts (deux jours consécutifs) – les dates sont encore à définir (fin juillet, août) – les artistes seront rémunérés – Aurélien et Guillaume doivent maintenant réfléchir à la programmation – un budget prévisionnel pourra donc être établi et l'association ira solliciter des aides auprès du département et de la CC ♥ de Chte.

Afin de diminuer le montant d'autofinancement plusieurs pistes sont proposées :

L'augmentation du coût des concerts dans le cadre du festival. Il est retenu :

- 15 € / concert, avec un tarif de 50 € pour les 4 concerts
- Pour les adhérents : 10 € le concert et 40 € les 4
- Pour les étudiants et les demandeurs d'emplois, on garde le tarif de 5 € par concert
- De même on conserve la gratuité pour les moins de 18 ans

La vente des programmes est proposée. La formule d'un programme présentant les artistes et les 4 concerts sur un format A5 livret 12 pages couleur est retenue. Il est convenu de le proposer à la vente pour 2 €.

Il est également évoqué la possibilité de solliciter les commerçants de St Amant pour l'édition du programme. Les remerciements des sponsors seraient ajoutés sous forme de liste dans le programme.

Enfin : Toujours penser à ajouter dans les programmes une ligne pour que les auditeurs laissent leurs coordonnées mails. C'est la publicité la plus efficace...

QUESTIONS DIVERSES

Journée spécial Dom Rémi Carré **Dimanche 16 février 2020**

10h30 : réunion de CA

12h30 : possibilité de repas en commun au restaurant de l'abbaye préciser rapidement qui sera là pour les réservations

14h30 : Assemblée générale

16h30 : concert Clôture de la séance à 17h

La secrétaire, Aurélie Vignet

 $P_{age}4$